



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 31/2019 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 22 Votants : 25 Procurations : 03

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille dix-neuf, le deux avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 26 mars 2019.

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, LE GUIRIEC, SEIB-TAUPIN, JOUET, MARTIN.

PROCURATIONS

M. BENHADJ	à	Mme MAUREL
M. CASTAING	à	M. SANCHEZ
M. MARQUIER	à	Mme LIAN

ABSENT EXCUSÉ : M. FERTE J.

ABSENTS : Mmes FERTE S., GARBIN et M. DELON.

SECRETAIRE : Mme GONZALEZ a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : FINANCES - Demande de subvention au titre de la Dotation Générale de Décentralisation pour l'informatisation de la Médiathèque

Madame le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que les opérations d'informatisation ou ré-informatisation des bibliothèques de lecture publique et l'achat d'équipement matériel lié à ces opérations et/ou à la création de services numériques aux usagers peuvent bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre du concours particulier de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD).

Dans le cadre du projet de création de la médiathèque municipale, il est proposé de déposer un dossier pour l'acquisition de divers équipements dont l'acquisition du progiciel de gestion de la bibliothèque et de douchettes, l'acquisition d'un espace multimédia pour les usagers et la consultation du catalogue en ligne.

Le montant des acquisitions a été chiffré à 13 744 € HT.

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le projet d'informatisation de la médiathèque municipale et de création de services numériques aux usagers et à solliciter la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour l'aider dans cet investissement au titre de la DGD Bibliothèques.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 25

Voix Contre : 0

Abstention : 0

- d'approuver le projet d'informatisation de la médiathèque municipale et de création de services numériques aux usagers,
- de solliciter la DRAC pour l'aider dans cet investissement au titre de la DGD Bibliothèques.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 03 avril 2019

Le Maire,


Lysiane MAUREL

